

Raccordement photovoltaïque au réseau Enedis

1. Étapes du raccordement

Le raccordement à Enedis suit un processus structuré en plusieurs étapes :

1.1 Demande de raccordement

- Vous devez soumettre un **dossier complet** comprenant :
 - Un **plan de situation** précisant l'emplacement de l'installation.
 - Un **plan de masse** détaillant les accès au réseau public.
 - Une **autorisation d'urbanisme** (permis de construire ou déclaration préalable selon les cas).
- Enedis réalise une **analyse technique et financière** et propose une **offre de raccordement** sous **6 semaines à 3 mois** selon la complexité du projet.

1.2 Acceptation de l'offre

- Vous avez **3 mois** pour accepter l'offre et régler les frais de raccordement.
- L'offre précise les **modalités techniques et financières**, y compris les coûts associés.

1.3 Réalisation des travaux

- **Enedis se charge des interventions sur le réseau public** (pose du branchement, extension éventuelle du réseau).
- **L'utilisateur est responsable des travaux privés** nécessaires à l'installation, comme la tranchée en domaine privé et la mise en place des équipements.

1.4 Mise en service

- Avant activation, un **contrôle de conformité** est effectué par le **CONSUEL**.
- Enedis procède à la **mise en service de l'installation et l'activation du compteur Linky**, qui mesure la production et l'injection d'énergie.

2. Coût du raccordement

Le prix du raccordement dépend du **type d'installation** et de **sa puissance**.

2.1 Coût pour une installation ≤ 36 kVA

- **Branchement complet** (incluant liaisons en domaine public et privé) : **2 764,80 € TTC**.
- **Branchement en domaine public uniquement** : **2 308,80 € TTC**.
- **Branchement en domaine privé** : à la charge du demandeur (frais variables).

2.2 Coût des extensions du réseau

- **Extension BT (≤ 36 kVA)** : entre **3 010,80 € et 3 894,00 € TTC** selon la zone.
- **Extension HTA** : devis spécifique selon les besoins.

2.3 Frais de mise en service

- **49,31 €** pour un **nouveau raccordement**.
- **21,23 €** pour une **installation existante** (reprise de raccordement).



Bon à savoir :

Certains coûts supplémentaires peuvent être facturés sur devis, notamment pour :

- La modification d'un branchement existant.
- La création d'un **poste de transformation HTA/BT** si nécessaire.

3. Délais de raccordement



Durée moyenne : 2 à 3 mois, mais plusieurs paramètres peuvent impacter le délai :

- **6 semaines** pour les raccordements simples sans extension.
- **Jusqu'à 3 mois** pour les projets nécessitant des travaux spécifiques.
- **Plus de 6 mois** si une extension du réseau HTA est requise.



Conseil : Anticipez votre demande de raccordement dès la planification de votre projet pour éviter les délais supplémentaires.

4. Aides financières disponibles



Différentes aides permettent de réduire le coût d'installation :

- **Obligation d'achat** : EDF et d'autres fournisseurs doivent acheter votre électricité à un tarif garanti sur 20 ans.
- **Prime à l'autoconsommation** : versée en fonction de la puissance installée et calculée par paliers.

- **TVA réduite (5,5 %)** pour les installations de puissance inférieure ou égale à 3 kWc réalisées par un installateur certifié RGE.

Conditions d'éligibilité :

- Installation réalisée par un **professionnel RGE**.
- Respect des démarches administratives et techniques (autorisation d'urbanisme, conformité électrique, etc.).

5. Quelle puissance de raccordement choisir ?

Le choix de la puissance dépend des besoins et du type d'installation :

- **Monophasé** : jusqu'à **6 kVA** (idéal pour un foyer individuel avec autoconsommation).
- **Triphasé** : jusqu'à **36 kVA** (adapté aux installations nécessitant une forte puissance).
- **HTA (Haute Tension A)** : au-delà de **36 kVA**, pour les grandes installations industrielles ou agricoles.

Un raccordement sous-dimensionné pourrait limiter votre production, tandis qu'un raccordement surdimensionné entraînera des coûts supplémentaires inutiles.

6. Informations complémentaires

 Pour plus d'informations et une estimation personnalisée, consultez :

- **Le site Enedis** : www.enedis.fr.
- **Un installateur certifié RGE** pour bénéficier des aides financières et garantir la conformité de votre installation.

Résumé

Le raccordement d'une installation photovoltaïque au réseau Enedis suit un processus réglementé nécessitant une demande préalable, une étude technique et un délai de réalisation moyen de **2 à 3 mois**.

Le **coût du raccordement** varie selon la puissance et l'emplacement de l'installation, avec des aides financières disponibles pour alléger l'investissement.

Anticiper la **demande de raccordement** et faire appel à un professionnel qualifié permet d'optimiser son projet et de maximiser ses bénéfices.